
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 6 décembre 2021 à 10 h 30
Par visioconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane S CÔTÉ, Maire d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Geneviève LAPOSTOLLE, Régisseur
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et services aux entreprises
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et des relations avec les citoyens

Cette séance se déroule à huis clos, conformément aux décrets et arrêtés ministériels.

Cette séance a été webdiffusée en simultané sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 10 h 35.

CA21 28 315

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard —
Sainte-Geneviève du lundi 6 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le maire d'arrondissement adresse quelques mots aux citoyens pour faire un bref état de la situation financière de l'arrondissement.

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

CA21 28 316

Adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'adopter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2022 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1210364015

CA21 28 317

Approuver le budget incluant la liste des projets du programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver le budget incluant la liste des projets du programme décennal d'immobilisations 2022-2031 de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1210364014

CA21 28 318

Levée de la séance

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 6 décembre 2021 à, 10 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Stephane S COTE
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 décembre 2021.